

# Capatect-Klebe- und Spachtelmasse 190

Mortier minéral en poudre pour le collage et l'enduit de base des systèmes d'isolation thermique extérieure.



## Description de produit

Domaine d'utilisation	Mortier minéral en poudre employé pour le collage et l'enduit de base des panneaux isolants des systèmes d'isolation thermique extérieure Capatect, jusqu'à une épaisseur de couche de 3-4 mm.
Propriétés	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ mortier normal conform DIN EN 98-1</li> <li>■ très bon collage sur presque tous les supports</li> <li>■ hydrofuge</li> <li>■ très haute perméabilité à la vapeur d'eau</li> <li>■ long temps d'ouverture</li> <li>■ Adjuvants permettant l'hydrofugation, une application souple et une bonne adhérence</li> </ul>
Conditionnement	25 kg
Teintes	Gris clair
Conservation	Au frais, au sec et à l'abri du gel. Vider complètement les silos avant de longues durées d'immobilisation (pause hivernale). Les emballages d'origine fermés sont stables au stockage pendant env. 12 mois.
Données techniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Conductivité thermique: <math>\lambda_{10 \text{ dry, mat}} \leq 0,45 \text{ W/(mK)}</math> pour P=50% conforme DIN EN 1745 <math>\lambda_{10 \text{ dry, mat}} \leq 0,49 \text{ W/(mK)}</math> pour P=90% conforme DIN EN 1745</li> <li>■ Densité apparente: Env. <math>1,38 \text{ kg/dm}^3</math></li> <li>■ Facteur de résistance à la diffusion <math>\mu</math> (H<sub>2</sub>O): <math>\mu \leq 25</math> nach DIN EN 1015-19</li> <li>■ Résistance à la compression: Classe CS IV nach DIN EN 998-1</li> <li>■ Résistance à la traction: <math>\geq 0,3 \text{ N/mm}</math> selon DIN EN 1015-12</li> <li>■ Réaction au feu: A2-s1, d0 selon DIN EN 13501-1</li> <li>■ Liant: Minerale selon DIN EN 197-1 poudre de dispersion à résine synthétique</li> <li>■ Absorption d'eau capillaire: <math>w \leq 0,2 \text{ kg/(m}^2 \cdot \text{min}0,5)</math> selon DIN EN 998-1 classe Wc2 selon DIN EN 998-1</li> </ul>
Numéro du produit	190



## Application

Introduction	Les normes SIA et les fiches GTK correspondantes doivent être respectées.
Préparation du support	<p>Maçonneries, bétons ou couches de peinture adhérentes doivent être propres, secs et bien adhérents. Éliminer toute substance pouvant entraîner une mauvaise adhérence (ex : huile de démoulage) ainsi que toute bavure de mortier.</p> <p>Les anciennes couches et enduits structurés détériorés et écaillés doivent être éliminés dans la mesure du possible. Les orifices de l'enduit doivent être colmatés et égalisés de nouveau.</p> <p>Les surfaces fortement absorbantes, pulvérulentes ou farinantes doivent être nettoyées en profondeur et imprégnées avec Syllitol RapidGrund 111.</p> <p>Protéger les appuis de fenêtre et les éléments raccordés.</p>
Préparation du produit	<p>Capatec-Klebe- und Spachtelmasse 190 peut être préparée avec tous les mélangeurs usuels, mais également à la main avec un mélangeur puissant en position lente, avec de l'eau froide et propre jusqu'à l'obtention d'une masse sans grumeaux. Laisser mûrir le produit env. 10 minutes et remélanger brièvement.</p> <p>Si nécessaire, ajuster la consistance après maturation avec un peu d'eau.</p> <p>Consommation d'eau : env. 5-6 l par sac de 25 kg.</p> <p>Selon les conditions climatiques, le temps de travail s'élève à 2 – 2 ½ heures env. (potlife).</p> <p>Le produit déjà préparé ne peut en aucun cas être remélangé avec de l'eau.</p>
Consommation / Rendement	<p><b>Couche d'égalisation:</b> Env. 1,8 - 2,2 kg/m<sup>2</sup></p> <p><b>Collage des panneaux d'isolation :</b> Méthode point et boudin : env. 4,5-5,0 kg/m<sup>2</sup>. Collage de toute la surface : env. 5,5-7,0 kg/m<sup>2</sup>. Collage mécanique de surfaces partielles : env. 5,5-6,0 kg/m<sup>2</sup>.</p> <p><b>Couche d'armature :</b> Env. 1,4 kg/m<sup>2</sup> par épaisseur de couche de 1mm. Env. 4,2 kg/m<sup>2</sup> pour une épaisseur de 3 mm.</p> <p>Ces valeurs de consommation sont données à titre indicatif. La consommation peut varier selon le support et le mode d'application.</p>
Conditions de mise en œuvre	<p>Durant les phases d'application et de séchage, la température ambiante et celle du support ne peuvent pas être inférieures à +5 °C et supérieures à +30 °C. Ne pas appliquer sous l'action directe du soleil, en cas de vent fort, de brouillard ou si l'humidité de l'air est importante. Dans ce cadre, consulter la fiche sur l'enduisage par températures basses et élevées éditée par la Fédération allemande des métiers du plâtre (Deutschen Stuckgewerbebund).</p>
Séchage/Temps de séchage	<p>A 20 °C et avec une humidité relative de l'air de 65%, la couche d'armature est sèche en surface après 24 heures. La couche d'armature est complètement sèche et résistante après 2-3 jours. Si nécessaire, le chevillage ne doit être réalisé qu'après une solidification suffisante de la colle – à savoir après env. 1 jour.</p> <p>Capatec-Klebe- und Spachtelmasse 190 sèche par hydratation et réaction physique, à savoir par évaporation de l'eau de gâchage. En période froide et lorsque l'humidité de l'air est importante, le temps de séchage est plus long.</p>
Nettoyage des outils	A l'eau, immédiatement après l'emploi.
Exemple d'équipement de machine	<p><b>Technique de machine courante :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Mélangeur continu inoMIX F 21 avec pompe d'alimentation Inotec inoBEAM F 21 (400 V)</li> <li>■ Mélangeur continu m-tec D 10 avec arbre de dosage ou de mélange standard et pompe d'alimentation m-tec P 15/25 (400 V) avec partie vis sans fin (1/1 puissance)</li> <li>■ Pompe de mélange par ex. inoCOMB M4G, PUTZKNECHT S48.3 ou PFT G4 (½ puissance).</li> </ul> <p>En outre, le matériau peut être transporté par un système de transport sous pression ou un système de transport pneumatique dans un stand avec capot de déversement et mélangeur continu ou dans une pompe de mélange avec capot de déversement jusqu'à 100 m environ à sec.</p> <p><b>Données importantes :</b> Veuillez impérativement respecter les directives du fabricant de la machine !</p> <p><b>Raccordement électrique :</b> Pompe de refoulement/mélange : 400 V courant triphasé/32 A (distributeur de courant de chantier avec disjoncteur de protection FI) Mélangeur : 400 V courant triphasé/16 A (distributeur de courant de chantier avec disjoncteur de protection FI)</p> <p><b>Raccord d'eau :</b> Tuyau 3/4" avec GEKA, pression d'eau nécessaire avec la machine en marche au moins 2,5 bar.</p> <p><b>Tuyaux de transport :</b> Tuyaux initiaux - Ø intérieur 35 mm, 13,3 m chacun ; tuyau final - Ø intérieur 25 mm, 10,0 m Portée maximale pour les pompes d'alimentation jusqu'à environ 30 m (à optimiser en fonction du matériau et de la température) Portée pour les pompes de mélange jusqu'à environ 25 m (à optimiser en fonction du matériau et de la température).</p>

## Appareil de projection :

Buses 8 - 12 mm

Rincer les tuyaux de transport avec de la boue de chaux ou de la colle avant l'utilisation régulière.

En cas d'interruption du travail, ne pas laisser le tuyau de transport en plein soleil, couvrir le réservoir de produit par exemple avec un film plastique et conserver le pistolet et la buse sous l'eau. Temps d'arrêt de 30 minutes maximum avant de reprendre le travail, sinon le produit risque de durcir dans le tuyau. Avant une pause de travail, le réservoir de produit doit être vidé le mieux possible en cas de "système ouvert" (mélangeur continu et pompe d'alimentation) afin d'éviter la formation d'un tunnel de matériau lors du redémarrage. Si cela n'est pas respecté, le matériau doit éventuellement être "rendu praticable" avant le démarrage de la machine (lorsque la machine est éteinte).

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans le "Manuel de la technologie de pulvérisation".

Application

## Méthode Wulst-Punkt :

Appliquez la colle selon la méthode Wulst-Punkt (bandes d'environ 5 cm de large sur le bord, 3 à 6 points de la taille d'une assiette au milieu) sur la face arrière des panneaux. La quantité de colle et la hauteur de l'arête de contact doivent varier en fonction de l'irrégularité du substrat afin d'assurer une surface de contact adhésive de 40%.

## Application à la truelle dentelée :

La méthode d'application à la truelle dentelée n'est applicable que sur des supports plats. Appliquer le mortier-colle sur toute la surface au dos des panneaux à l'aide d'une truelle dentée. Immédiatement après l'application du mortier-colle, poser les panneaux isolants sur le support, les faire flotter et les frapper.

## Application mécanique :

Appliquez la colle au dos des dalles à l'aide d'une pompe à mortier et d'un pistolet à colle appropriés. Placez immédiatement les panneaux contre le support, faites-les glisser et tapez-les en place.

## Couche d'armature :

Poncer préalablement les surcharges éventuelles au niveau des joints des panneaux polystyrène. Éliminer la poussière de ponçage adhérente. Pour les systèmes avec panneaux isolants en laine minérale, il est recommandé d'appliquer une couche de ragréage pour égaliser la surface des panneaux isolants.

Après avoir protégé les arêtes des embrasures et bords de fenêtres, et appliqué une armature diagonale au niveau des angles de façade, appliquer la masse à enduire sur les panneaux d'isolation dans la largeur de bande du tissu. Enfoncer le Capatect Gewebe 650 dans la couche de colle humide. Les bandes voisines doivent se recouvrir d'env 10 cm aux joints.

L'épaisseur totale de la couche doit être de min. 3 max. 4 mm.

## Angles du bâtiment :

Lors de l'utilisation de cornières de protection d'angles Capatect Eckschutzschienen, poser le tissu avec un chevauchement de 10 cm autour de l'angle. Lors de l'utilisation de protections d'angles Capatect Gewebe-Eckschutz, ne poser les bandes de tissus que jusqu'à l'angle.

## Enduit de finition :

Avant d'appliquer la couche de crépi structuré, la couche d'armature doit être apprêtée, le cas échéant, avec PutzGrund 610, en fonction des conditions météorologiques, du comportement d'absorption et du crépi de finition utilisé.

## Conseil

Introduction

Pour éviter l'infiltration de pluie durant le séchage, couvrir l'échafaudage avec des bâches si nécessaire. Exécution et mise en œuvre conformément aux normes DIN V 18550 et DIN 18 350, VOB, partie C. Pour les marchandises en container ou silo, respecter également les instructions ci-jointes.

Conseils de prudence et sécurité (réglementation en vigueur lors de l'impression)

Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas respirer les poussières ou brouillards. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin. Garder sous clef. Contient: ciment Portland, produits chimiques, dihydroxyde de calcium. Les boues de ciment sont alcalines.

Élimination des déchets

Ne recycler que les sacs vides (sans excédents). Éliminer les restes de matériau durcis comme déchets de construction et de démolition en mélange.

# FICHE TECHNIQUE

Données de sécurité / Risques et transport

Plus de détails

Centre Service Clients

Symbole de danger : Xi – Irritant, contient : ciment  
Voir aussi la fiche de données de sécurité.

## Conseils techniques

Tous les supports rencontrés dans la pratique ne peuvent pas être traités dans cette brochure.

Si des supports qui ne sont pas mentionnés dans cette information technique doivent être traités, il est nécessaire de nous contacter ou de contacter nos collaborateurs du service extérieur. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller en détail et en fonction de l'objet.

Tél. : 043 399 42 22  
Fax : 043 399 42 23  
E-mail : [info@caparol.ch](mailto:info@caparol.ch)



## Fiche technique · édition: mars 2024

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conforme aux normes en vigueur; toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.

DAW Schweiz AG · Gewerbestrasse 6 · 8606 Nänikon · 043 399 42 22 · Fax: 043 399 42 23 · e-Mail: [info@caparol.ch](mailto:info@caparol.ch) · Internet: [www.caparol.ch](http://www.caparol.ch)